



AUTO-ECOLE SPEED'Y CONDUITE

- Pré-requis : aucun
- Le public concerné : tout public à partir de 15 ans. Pour les PMR une responsable vous indiquera la démarche pour vous rendre dans un centre équipé de véhicules nécessaires vous permettant de réaliser la formation.
- La catégorie de véhicules accessibles : B et BEA
- Nous ne proposons pas de forfait pour les catégories B et BEA

DEROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure. Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen théorique ?

L'épreuve du code est organisée par un centre d'examen agréé, géré par un opérateur privé. Lorsque vous serez prêt pour passer l'examen, nous verrons ensemble pour fixer une date d'examen, l'école de conduite se charge de la prise du rendez-vous. Le jour de l'examen vous devez vous rendre à l'adresse indiquée sur la convocation avec les documents mentionnés sur cette dernière. Un accompagnement peut être prévu sur demande.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel. Pour réussir le code, vous devez obtenir 35 réponses justes sur 40, autrement dit, il est toléré jusqu'à 5 fautes.

40 visuels (dont 4 vidéos) reproduisent des situations réelles sur la route et portent sur les 9 thèmes du code de la route suivants :

- Thème L : dispositions légales en matière de circulation routière → 4 questions
- Thème C : le conducteur → 10 questions
- Thème R : la route → 4 questions
- Thème U : les autres usagers de la route → 5 questions
- Thème D : réglementation générale et divers → 3 questions
- Thème A : porter secours → 1 question
- Thème P : précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule → 3 questions
- Thème M : éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité → 4 questions
- Thème S : équipements de sécurité des véhicules → 3 questions
- Thème E : règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement → 3 questions

Depuis le nouvel examen du code de la route, l'accent est mis sur le comportement du conducteur, la cohabitation entre les usagers et le respect des règles.

Au début de l'épreuve, le superviseur de l'épreuve vous explique le déroulement de l'épreuve et le fonctionnement des tablettes et des questions d'essais vous seront proposées avant le début de la session d'examen.

Il vous faudra être attentif à l'image et au texte avant de valider une réponse.

Suivez les conseils pour répondre aux questions, vous n'êtes pas considéré comme un conducteur débutant.

Dans les situations de dépassement, vous êtes censés rouler à une vitesse supérieure à celle du véhicule qui vous précède et que vous voulez dépasser.

Les questions comportent 2, 3 ou 4 propositions de réponse.

Chaque question peut comporter plusieurs bonnes réponses.

Une réponse est considérée comme juste lorsque toutes les formulations exactes proposées ont été validées.

Résultats :

Les résultats sont communiqués directement par mail à l'élève via le centre d'examen agréé. L'auto-école reçoit également les résultats par mail.

N'oubliez pas que la réussite à l'épreuve du code est valable pendant 5 ans. Pendant ce délai, vous ne serez pas limité en nombre de présentation pour l'examen pratique.

Comment se déroule l'examen pratique ?

Un enseignant titulaire du diplôme d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière sera présent toute la durée de l'examen pratique.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- ☞ Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- ☞ Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- ☞ Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premier-secours ;
- ☞ Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- ☞ Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- ☞ Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

